



Inscriptions, les Réinscriptions et Transferts Année Universitaire 2021/2022

INSCRIPTIONS 2021/2022

Ouverture de la plateforme de préinscription

<https://admission.usmba.ac.ma> : du 19/07/2021 au 04/09/2021

Dépôt des dossiers d'inscription dans les établissements sur RDV :
Du 26 au 29 Juillet 2021 et du 23 Août au 04 Septembre 2021

Années du Baccalauréat concernées

- Les bacheliers **2021**, **2020** et **2019** peuvent s'inscrire dans toutes les filières
- Les bacheliers **2018**, **2017** et **2016** ne peuvent s'inscrire que dans les filières :
 - Sciences de la Matière Chimie (**SMC**)
 - Sciences de la Terre et de l'Univers (**STU**)

Dossier d'inscription

- Fiche de préinscription
- Reçu de dépôt de dossier
- Original du diplôme de Baccalauréat
- 02 copies du diplôme de Baccalauréat
- 01 copie de la CIN (présentation de l'original)
- 01 extrait de naissance récent
- 03 photos (format CIN)
- Pour les non-résidents dans les régions relevant de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès, fournir un certificat de résidence dans la wilaya de Fès délivrée **obligatoirement par la Sureté Nationale ou la Gendarmerie Royale.**

Inscription des titulaires d'un Baccalauréat non marocain

Pour les étudiants de nationalité marocaine, titulaires d'un baccalauréat étranger, suivre la même procédure que pour les titulaires d'un baccalauréat marocain, en fournissant une attestation d'équivalence du diplôme (ou une preuve que la procédure est en cours. L'inscription est, dans ce cas provisoire en attendant l'attestation.

Pour les étudiants étrangers titulaires d'un baccalauréat étranger, toute inscription est **conditionnée par l'autorisation du Ministère.**



Réinscriptions et Transferts Année Universitaire 2021/2022

REINSCRIPTIONS 2021/2022

- Ouverture de la plateforme de réinscription admission.usmba.ac.ma :
Du 19/07/2021 au 04/09/2021

Très important - Ne seront pas autorisés à se réinscrire :

- Les étudiants ayant fait l'objet de sanctions disciplinaires dues à l'exercice de la violence
- Les étudiants non réinscrits régulièrement durant les 3 dernières années universitaires (20/21- 19/20- 19/18)
- Les étudiants n'ayant pas passé les examens durant les 3 dernières années universitaires (20/21- 19/20- 19/18)
- Les étudiants n'ayant validé aucun module pendant les 3 dernières années universitaires

TRANSFERTS EXTERNES 2021/2022

Du 26 au 29 Juillet 2021 et du 23 Août au 04 Septembre 2021

- La demande de transfert se fait à partir de la plateforme Admission. Après validation par l'établissement, l'étudiant dépose son dossier selon le planning établi
- Justifier le transfert par un certificat de résidence dans la wilaya de Fès délivrée **obligatoirement par la Sureté Nationale ou la Gendarmerie Royale.**
- L'inscription se fait dans la filière où l'étudiant était déjà inscrit dans son établissement d'origine
- Un relevé de notes original de toutes les années d'études doit être joint au dossier

TRANSFERTS INTERNES ET CHANGEMENT DE FILIERES

Du 06/09/2021 au 30/09/2021

Les transferts internes et les changements de filière sont autorisés pour les titulaires du Bac années 2020, 2019 et 2018 uniquement.